



# le cnam

Haute-Normandie

Le Cnam de Haute Normandie offre des formations pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises.

**Le Conservatoire National des Arts et Métiers**, créé en 1794, est doté du statut de Grand Etablissement à caractère public, scientifique, culturel et professionnel. Sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ses trois missions sont :

- la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie,
- la recherche technologique et l'innovation
- la diffusion de la culture scientifique et technique.

Consacré à la Formation des adultes, le Cnam dispense des formations

- ouvertes à tous,
- **organisées en Unités d'Enseignement capitalisables**,
- qui permettent des parcours individualisés, diplômant ou non,
- avec possibilité d'entrée et de sortie à tous les niveaux de l'enseignement supérieur reconnus
- pour actualiser ses connaissances, perfectionner ses compétences professionnelles, évoluer dans son métier ou acquérir un diplôme.

Le Cnam propose **des formations qualifiantes, accessibles en VAE :**

- des certificats d'établissement
- des diplômes nationaux (LMD)
- des titres inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP),
- des diplômes d'ingénieurs

Les formations du Cnam sont regroupées en deux écoles :

- **Ecole "Management et Société" (MS)** : Comptabilité, Contrôle, Audit - Économie, Finance, Banque, Assurance - Management, Innovation, Prospective - Droit, Travail, Santé, Intervention sociale - Travail, Orientation, Formation - Culture, Information, Technique et Société - Villes, échanges, territoires.
- **Ecole "Sciences Industrielles et Technologies de l'Information" (SITI)** : Mesures, Analyse, Qualité, Ingénierie des matériaux - Ingénierie des systèmes mécaniques et électrotechniques - Chimie, Alimentation, Santé, Environnement, Risque - Ingénierie de la construction et énergétique - Ingénierie mathématique - Informatique - Électronique, Automatique, Systèmes.

Le Cnam s'adresse

- **aux particuliers**, auxquels il propose des modes de formation compatibles avec leur activité professionnelle (cours du soir, cours groupés en journée, formation à distance, contrat de professionnalisation)
- **aux entreprises**, organisations ou collectivités territoriales auxquelles il apporte des réponses adaptées sous forme de stages intra ou inter-entreprises ou de prestations de conseil-ingénierie et d'expertise. On construira alors des parcours modulaires et individualisés en capitalisant ses résultats et en progressant à son rythme.

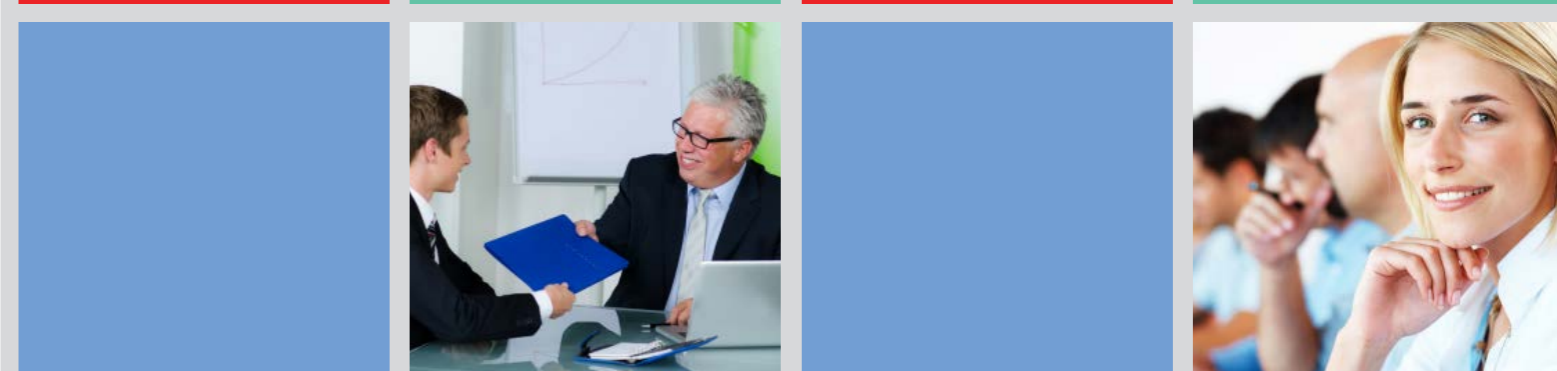
Retrouvez toutes nos formations sur le site  
[www.cnam-haute-normandie.com](http://www.cnam-haute-normandie.com)



Conception: MP / OUM / Photos: Fotobu / Juffa 2013

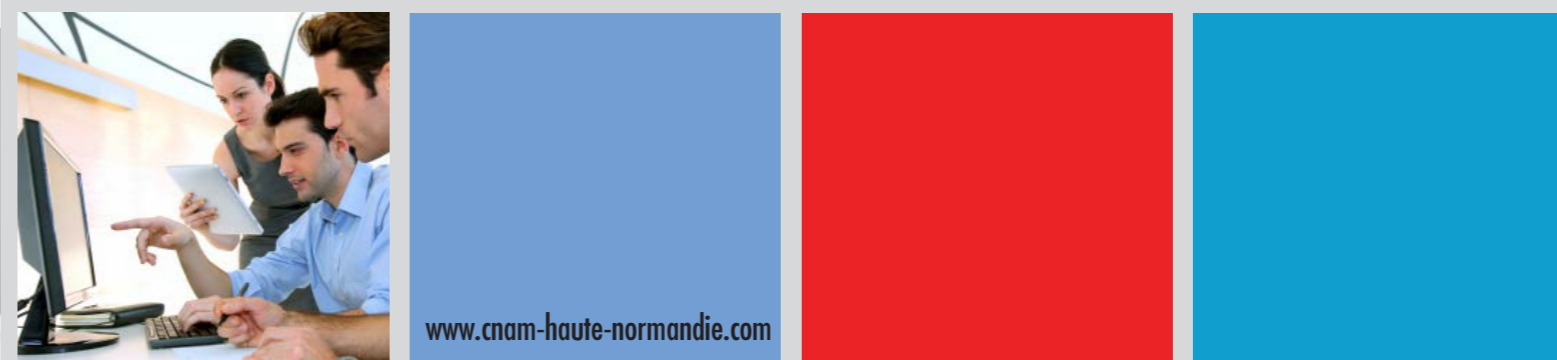


le **cnam**  
Haute-Normandie  
Le Conservatoire National des Arts et Métiers



**VALIDATION  
DES ACQUIS**

**VAE – VAP 85 – VES**



[www.cnam-haute-normandie.com](http://www.cnam-haute-normandie.com)



**Vous pouvez demander à valider vos formations antérieures (VES : Validation des Etudes Supérieures) ou votre expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle (VAE : Validation des Acquis de l'Expérience) pour raccourcir la durée de votre formation au Cnam ou même pour obtenir un diplôme.**

**Dans certaines conditions, la VAP85 permet d'accéder à nos formations sans avoir le niveau d'études pré-requis.**

### La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) / Décret du 24 avril 2002

La VAE peut vous permettre d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat grâce à votre expérience salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat.

Pour cela, il est nécessaire de présenter 3 ans (minimum) d'activité en lien direct avec la certification visée. Ces activités peuvent être exercées de façon continue ou non, à temps plein ou à temps partiel.

### La VAP 85 (Validation d'Acquis Professionnels) / Décret du 23 août 1985

La VAP 85 permet d'accéder à un cycle de formation sans avoir le diplôme requis à l'entrée au regard de vos expériences professionnelles et personnelles et de votre parcours de formation initiale ou continue, vous ayant permis de développer un potentiel suffisant pour suivre la formation envisagée.

Ce dispositif est accessible aux personnes de 20 ans au moins (à la date de reprise des études) ayant quitté le système de formation initiale depuis au moins deux ans.

### La VES ( Validation des Etudes Supérieures) / Décret 2002-529 du 16 avril 2002

La validation des études supérieures permet l'obtention d'une partie d'une certification grâce aux études supérieures suivies dans un autre établissement ou organisme de formation privé ou public en France ou à l'étranger.

Ces études supérieures doivent présenter des contenus pédagogiques communs avec la nouvelle formation que vous souhaitez suivre.

**Ces trois dispositifs peuvent être complémentaires.**



### Les étapes de la VAE

1. Participation à une réunion d'informations. Pour connaître les dates et le lieu de RDV, il suffit de vous connecter sur notre site Internet : <http://www.cnam-haute-normandie.com>
2. Étude de la recevabilité lors d'un entretien individuel
3. Préparation du dossier VAE et de l'entretien de jury avec l'appui d'un conseiller dans le cadre d'un accompagnement personnalisé
4. Dépôt de votre dossier et évaluation par un jury composé d'enseignants et de professionnels
5. Validation totale ou partielle ou refus de validation.

### Pour votre information

L'article 134 de la Loi du 17 janvier 2002 précise que « la validation des acquis produit les mêmes effets que les autres modes de contrôle des connaissances et aptitudes ». Un diplôme obtenu par la VAE a donc la même valeur qu'un diplôme ou un titre obtenu par la voie de la formation.

### Financement

La tarification porte sur les droits de base, l'étude de recevabilité, l'accompagnement et la présentation du dossier VAE devant le Jury.

Il existe différents types de financement selon votre statut.

Pour tout renseignement sur :

- la procédure d'inscription aux dispositifs VAE, VAP 85, VES
- l'accompagnement VAE
- les financements (salariés, demandeurs d'emploi...)

nous vous invitons à participer à une réunion d'informations : <http://www.cnam-haute-normandie.com>

### Renseignements et Inscription

CNAM Haute Normandie  
Direction Régionale  
24 bis rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Service Validation  
[vae@hautenormandie.cnam.fr](mailto:vae@hautenormandie.cnam.fr)  
Tél. : 02.32.76.95.18

